

## Favoriser la bientraitance envers les enfants, prévenir « les douces violences »

**Durée:** 21.00 heures (3.00 jours)

### Profils des stagiaires

- Assistante Maternelle
- Garde d'enfants
- Personnel de crèche

### Prérequis

- Etre assistant maternel ou garde d'enfants (IPERIA)
- Etre sous contrat avec un employeur facilitateur (IPERIA)
- (hors financement IPERIA) pas de pré-requis

### Accessibilité

- L'accessibilité aux personnes en situation de handicap est variable selon le lieu de la formation, nous invitons les personnes à nous contacter pour tout besoin lié à une situation de handicap.
- La formation est accessible sur inscription avec un bulletin IPERIA (AM ou SPE) une fois contact pris avec notre organisme ou votre RAM
- Un tableau récapitulatif des sessions déjà programmées sur le Grand Est est disponible sur demande (ou sur notre page Facebook)
- Pour s'inscrire à une formation sous financement Iperia, les assistants maternels doivent remplir un bulletin d'inscription spécifique. Celui-ci est transmis par mail aux animatrices de RPE, 2 à 3 mois avant le début de la formation, pour diffusion aux assistants maternels.
- Les assistants maternels remettent ensuite leur dossier au RPE qui nous les retournent remplis et signés au moins 1 mois avant le début de la session de formation. Pour être recevables, les bulletins d'inscription doivent être accompagnés des pièces jointes suivantes : bulletin de salaire de moins de 3 mois, agrément en cours de validité, pièce d'identité, RIB au nom de l'assistant maternel. Attention, il n'est accepté aucune rature ni correcteur sur les bulletins d'inscription.
- A réception des bulletins d'inscription et une dizaine de jours avant le démarrage de la formation, une convocation sera adressée par email à l'assistant maternel.

### Objectifs pédagogiques

- Se situer dans une démarche bientraitante envers les enfants accueillis.
- Prévenir les situations de « douces violences » du quotidien.

### Contenu de la formation

- SAVOIRS
  - Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
  - Le concept de bientraitance et son influence sur l'évolution des pratiques quotidiennes.
  - Les principes fondamentaux de la bientraitance dans l'accompagnement.
  - Le concept de « douces violences » et la loi contre les violences éducatives ordinaires.
  - Les impacts des « douces violences » sur le développement global de l'enfant.
  - Les lieux, sites et outils ressources de promotion pour la bientraitance.
- SAVOIR-FAIRE
  - Intégrer dans son projet d'accueil les fondamentaux de la bientraitance envers l'enfant, sa famille et le professionnel en les associant aux différents temps du quotidien.
  - Analyser ses représentations autour du concept de la bientraitance.
  - Analyser les différences et les similitudes entre les situations de « douces violences » et de maltraitance.
  - Analyser les situations de « douces violences » dans leurs temporalités, leurs formes et leurs contextes.

# Institut de Formation Pratique

32 avenue du Général Leclerc

54700 PONT-A-MOUSSON

Email: [contact@institutdeformationpratique.fr](mailto:contact@institutdeformationpratique.fr)

Tel: 03.83.54.63.67



- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement afin d'adopter une posture bientraitante, notamment en planifiant des moments d'échanges entre professionnels en dehors de la présence des enfants.
- SAVOIR-ÊTRE
  - Être vigilant à son attitude.
  - Être dans une juste proximité.
  - Être conscient de son seuil de tolérance.
  - Être dans une dynamique de partage de ses situations de travail.

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Formateur professionnel expérimenté sur le secteur de l'enfance et petite enfance plus particulièrement sur ce thème

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Echanges
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

### Modalités d'obtention

Délivrance d'une attestation

### Indicateurs de résultats

Les personnes ayant suivi ce module en 2023 ont fait l'évaluation suivante :

Taux de satisfaction globale : 9.7/10

Taux de recommandation du module : 88%

### Tarif de la formation

Financement par le plan de développement des compétences IPERIA pour les assistants maternels et gardes d'enfants ou SPE (sur bulletin d'inscription IPERIA)